

Compte-rendu de la réunion de la commission « Petits »

Table des matières

Introduction.....	1
L'animation.....	1
L'absence de l'animateur.....	1
Rassembler les enfants.....	2
Un point sur les activités.....	2
Coins aménagés et coins permanents.....	2
Un animateur qui anime un coin aménagé doit :.....	2
Activités à l'initiative des animateurs.....	3
Activités à l'initiative des enfants.....	3
Activités « exceptionnelles ».....	3
Activités spontanées.....	3
Les priorités des camps 6-10 ans.....	4
La vie quotidienne.....	4
Le lever.....	4
De 8h à 10h.....	4
Midi.....	5
Le temps calme.....	5
Douche.....	5
Le coucher.....	5

Introduction

La commission est née suite aux exigences particulières des camps destinés aux petits. Avec le temps et la pratique, il s'est avéré que ces camps nécessitaient un investissement et un traitement uniques.

Est-il possible d'y appliquer le projet pédagogique de l'association avec autant d'efficacité que dans les autres camps ? Peut-on attendre d'un petit qu'il soit « acteur de ses vacances » comme on peut l'attendre d'un plus grand ? Quelles sont les mesures nécessaires pour que chaque camp « petits » se passe le mieux possible ?

Ce document a pour vocation de résumer les réflexions de la commission sur ces points précis, en se concentrant sur les difficultés de l'animation et de la vie quotidienne pour les 6-10 ans.

La commission insiste sur le fait que son ambition n'est pas de proposer des réponses aux problèmes abordés, mais d'offrir des pistes. Il appartient à chacun de s'appropriier les réflexions ici présentes.

L'animation

Le projet pédagogique de l'association *Il était une fois...* tend à ne pas imposer d'activités à l'enfant, afin de favoriser les activités spontanées, sa liberté de participer ou non à ce qui lui est proposé, ou son implication dans le choix de ce qu'on va faire dans la journée.

Il ne faut toutefois pas tomber dans le piège du désœuvrement des enfants : ils peuvent ne pas saisir les opportunités de cette liberté, et se disperser dans les espaces de la maison, sans animateur ou activité. La suite du document se focalisera sur ces deux points.

L'ABSENCE DE L'ANIMATEUR

L'absence de l'animateur n'est pas un mal en soi : son effacement à terme est même encouragé par le projet

de l'association, à condition que cela ne nuise pas à l'enfant. Ce retrait des animateurs ne doit donc pas se faire sans condition : ils doivent rester accessibles pour les enfants au cas où ceux-ci auraient besoin d'eux, et doivent également être capables de savoir où les enfants se trouvent. L'établissement de coins permanents efficaces peut satisfaire cette dernière exigence.

Toutefois, il est difficile pour les 6-10 ans de se passer des animateurs en début de séjour (l'appropriation adéquate des lieux nécessite souvent la présence d'un animateur). L'intervention des animateurs est également nécessaire pour rassembler tous les enfants lorsque cela est nécessaire.

RASSEMBLER LES ENFANTS

Rassembler les enfants a plusieurs intérêts pour les camps 6-10 ans.

Premièrement, cela permet de leur proposer des activités nouvelles. Il est certes envisageable qu'un enfant passe l'intégralité de son séjour à faire la même chose (jouer aux légos, dessiner, faire des origamis, etc.) : mais cela ne doit pas être dû à une absence de proposition de la part des animateurs. Ces derniers doivent donner des pistes aux enfants afin qu'ils sortent d'eux-mêmes et de leurs habitudes. Il appartient ensuite aux jeunes de saisir cette occasion ou non ! Une fois l'activité proposée à l'ensemble du groupe, l'enfant peut choisir en toute conscience de participer à ce que les animateurs proposent, ou de continuer à s'amuser comme il l'entend. L'activité proposée aux enfants reste contingente : « proposer, mais pas imposer ». Les 6-10 ans auront de toute façon une tendance assez naturelle à suivre les animateurs et à adopter les activités qu'on leur propose, à condition qu'elles soient suffisamment attrayantes. Une *sensibilisation* efficace peut permettre de rassembler les enfants facilement.

Deuxièmement, il y a des moments où l'on souhaite que les enfants se rassemblent. Lorsque tous les camps se réunissent, on exhorte souvent les enfants à participer à cette réunion. C'est également le cas lorsque l'on expose les activités de la journée, ou lorsque l'on prépare les conseils. La commission s'interroge : faut-il imposer à l'enfant de se retrouver avec tous les autres s'il n'en a pas envie ? Il est évident que non : toutefois, l'animateur doit faire comprendre l'intérêt de cette réunion à l'enfant, et lui en faire saisir les avantages et les intérêts. Si l'enfant ne souhaite toujours pas participer après cette discussion, on ne doit pas insister, car une activité faite sous la contrainte ne sera probablement pas appréciée par l'enfant.

UN POINT SUR LES ACTIVITÉS

On peut envisager l'activité selon plusieurs dimensions : la relation, la technique, le plaisir... Nous essaierons de diversifier les activités, leurs « origines » afin que chacun s'y retrouve : activités programmées ou spontanées, à l'initiative des enfants ou des animateurs, entre enfants seuls ou avec l'aide d'un animateur, en grand ou en petit groupe... Cette partie détaille les différents moyens qui sont mis en place pour assurer cette diversité, ainsi que les activités spécifiques proposées sur le séjour.

Ce que le projet éducatif met en avant :

- ⌚ Le faire ensemble : exemple d'une pièce de théâtre avec ou sans aide adulte
- ⌚ L'activité spontanée

COINS AMÉNAGÉS ET COINS PERMANENTS

Les coins aménagés sont des lieux où les participants peuvent trouver du matériel et des outils. Ce sont des points de repères géographiques dans le centre ; ils nécessitent la présence d'un adulte (gros brico). D'autres non, comme le coin déguisement. Seuls ceux ne nécessitant pas la présence d'un adulte sont des coins permanents (ouvert du matin au soir).

Plusieurs coins aménagés sont mis en place : petit brico, gros brico.

Plusieurs coins permanents sont mis en place : coin déguisement, coin lecture.

Le coin permanent doit devenir un endroit attrayant qui rassemble les enfants. S'il ne l'est pas, les enfants se disperseront ailleurs et seront plus difficiles à retrouver pour les animateurs. Il est donc important de ne pas le laisser à l'abandon, et de le transformer en coin dynamique, plein de surprises et d'événements.

UN ANIMATEUR QUI ANIME UN COIN AMÉNAGÉ DOIT :

- ⌚ Rendre l'espace opérationnel et faire en sorte qu'il le demeure.
- ⌚ Aider les enfants par ses conseils, par l'apport de matériel et par son aide concrète.
- ⌚ Tenter de faire évoluer des projets embryonnaires vers des projets plus construits, quand il sent que les

conditions sont bonnes.

- ⌚ Laisser le lieu agréable (état de rangement acceptable) pour l'animateur qui le relaye.
- ⌚ Il peut lui-même proposer une activité particulière, mais il lui est également possible de jouer simplement avec les enfants, sans avoir prévu d'activités.
- ⌚ Il assure le fonctionnement général du coin aménagé. Il peut par exemple limiter le nombre de présents s'il le juge nécessaire.
- ⌚ Ne pas se contenter de « surveiller » les jeunes pendant qu'ils jouent : il doit rester actif.

ACTIVITÉS À L'INITIATIVE DES ANIMATEURS

L'équipe propose chaque jour plusieurs activités dont les enfants sont informés par divers moyens. Des activités sont proposées dès le début du lever et jusqu'au coucher. Une utilisation équilibrée mais non systématique des coins aménagés est recherchée. On visera à une prolongation des activités à long terme (petit bricolage utilisé pour un grand jeu...) sans pour autant proscrire des activités essentiellement relationnelles (bavarder en faisant des scoubidoues...). Une activité prévue peut être annulée ou se voir attribuée un animateur supplémentaire en soutien. Un enfant a toujours le droit de quitter une activité en cours de route, sauf s'il s'est engagé à la mener jusqu'au bout. Dans ce cas, il en a été clairement informé en début d'activité.

Ces activités adoptent souvent la « thématique » du camp. Les thématiques des 6-10 ans permettent la plupart du temps beaucoup de liberté pour les enfants et pour les animateurs : les camps sur la nature, les constructions, les jeux de plein air (etc.) sont souvent suffisamment vagues pour que le séjour des enfants ne soit pas monochrome. Cette thématique est en revanche suffisamment précise pour inspirer les animateurs dans la recherche d'une activité ou d'un imaginaire : dans le cas où les enfants sont eux-mêmes en manque d'inspiration pour une activité, et afin de cadrer le début de séjour (ou même les moments ultérieurs si on en ressent le besoin), une activité dans le cadre de la thématique peut être une bonne solution. Il faut veiller à un équilibre raisonnable entre activités spontanées et thématiques, mais sans se laisser étouffer par cette contrainte.

ACTIVITÉS À L'INITIATIVE DES ENFANTS

Les enfants peuvent monter un projet d'activité seuls. Si nécessaire, ils peuvent également être accompagnés d'un animateur pour ces projets. Si un animateur est disponible, cela peut se faire sur le moment. Sinon, les adultes prévoient avec les jeunes un moment où cela pourra se faire.

Un animateur confronté à une proposition semblant irréalisable doit d'abord chercher à l'adapter, il peut en référer à l'équipe pour trouver des solutions...

C'est clairement ce type d'activités que l'on souhaite favoriser.

ACTIVITÉS « EXCEPTIONNELLES »

Le séjour de vacances est un lieu de découverte d'activités et de personnes. Nous tâcherons d'appliquer ce principe très concrètement, en proposant très régulièrement des activités exceptionnelles, au sens où les enfants (et les adultes !) n'auraient pas la possibilité de les pratiquer en dehors d'une colo. L'accent sera donc mis sur des activités basées sur la participation collective du grand groupe, ou au moins par demi groupes (6-13 d'une part, ados d'autre part), et sur celles qui impliquent les diverses dominantes existant sur le centre. Le Conseil peut permettre justement de faire émerger des idées.

ACTIVITÉS SPONTANÉES

Les trois paragraphes précédents illustrent des activités proposées, voire suggérées (Un animateur commence à faire seul à une table des marionnettes...Trois jours après, ça se finit par un spectacle de marionnettes.).

Parler des activités spontanées est beaucoup plus compliqué. Et pourtant, celles-ci sont au centre de notre projet. Plutôt que de définir ce terme, voici quelques exemples :

- ⌚ Deux enfants dessinent sur des feuilles A4. L'animateur leur propose de faire une fresque.
- ⌚ Un enfant parle d'un feu de camps qui a fait avec ses parents. L'animateur lui demande s'il veut en faire un.
- ⌚ On rencontre un enfant déguisé en docteur. On lui demande s'il veut ouvrir son cabinet.
- ⌚ Des enfants ont construit un village de cabanes et aimeraient le montrer. On leur propose une cérémonie d'inauguration.

Ce type d'activités nécessite un certain état d'esprit de l'adulte :

Être à l'écoute des jeunes

Accepter les changements de programme d'activités (on annule la soirée éclatée pour partir tous ensemble à la cérémonie cabane)

Accepter les changements de programme de services (l'animateur vaisselle doit préparer la cérémonie cabane, il faut le remplacer).

Envisager l'impossible

Remarques : Le jeune a le droit de refuser ou de proposer autre chose...

Il est important de veiller à ce que le projet reste celui des enfants (« rien à faire de ton inauguration, on veut juste une cabane entre nous »)

LES PRIORITÉS DES CAMPS 6-10 ANS

Il est prioritaire d'assurer **la sécurité affective et physique de l'enfant** dans les séjours : aucune activité, aucune proposition de l'animateur, et même aucune absence de proposition ne doivent nuire à cet objectif. Les volontés de *responsabiliser* l'enfant, de lui permettre de *vivre à son rythme*, de l'intégrer à *la vie en communauté* ou de développer un *imaginaire* sont ainsi secondaires, bien qu'importantes également. Un animateur ne sacrifiera pas la sécurité des enfants pour satisfaire l'un de ces objectifs. On peut même dire que ces mêmes objectifs servent en priorité à assurer cette sécurité affective et physique pendant le séjour... C'est particulièrement le cas pour le respect du rythme de l'enfant, qui reste indispensable pour que l'enfant se sente à l'aise durant ses vacances.

Voici un schéma qui récapitule plusieurs idées développées dans ce document. Il est loin d'être exhaustif.



La vie quotidienne.

L'animateur « petit » doit beaucoup s'investir dans la vie quotidienne de l'enfant. Ce dernier n'est pas encore tout à fait autonome, et a besoin qu'on le guide pendant son séjour.

Nous insistons sur l'importance générale de l'animateur référent pour les petits. Ce dernier permet justement d'assurer la sécurité affective de l'enfant : il doit demeurer à son écoute.

LE LEVER

Les petits ont eux aussi droit à un lever échelonné. Ils ont toutefois tendance à se lever plus tôt que les autres tranches d'âge, et peuvent avoir du mal à respecter le sommeil de leurs camarades de chambrée ou de couloir. Il est

donc important d'insister auprès d'eux sur l'importance du silence le matin, lorsqu'ils se lèvent. Les animateurs doivent donc le leur rappeler (et en particulier l'animateur chargé du silence dans les couloirs le matin). L'animateur référent peut également demander aux enfants comment le lever s'est passé, et faire un point avec les enfants s'il constate un problème.

Certains enfants peuvent demander à leurs camarades de chambrée de les réveiller le lendemain : cela peut être toléré une fois (avec l'accord des animateurs) mais pas tous les jours. Chaque enfant a son rythme de sommeil, qu'il est important de ne pas gêner, même pendant les vacances (SURTOUT pendant les vacances).

Pour favoriser le lever échelonné, il est également important de préparer les vêtements la veille, lors du coucher, afin que les enfants ne soient pas obligés de fouiller leur chambre le matin. Si des affaires sont oubliées dans les chambres, c'est à un animateur d'aller les chercher, et pas à un enfant. La commission a du mal à trancher sur la question du lavage : peut-on remonter dans les chambres si c'est pour se laver ? Peu importe la règle adoptée, elle est à éclaircir auprès des enfants.

DE 8H À 10H

C'est le plus souvent un moment creux dans la journée : tous les enfants ne sont pas réveillés, certains sont encore en train de petit-déjeuner, et les plus matinaux commencent déjà à s'occuper. C'est un moment où les petits peuvent se familiariser avec des animateurs qui ne s'occupent pas d'eux habituellement : ceux des pré-ados ou des ados notamment, qui peuvent manger avec eux et faire quelques petits jeux ensuite. Nul besoin d'un grand jeu à ce moment de la journée : l'animateur peut se contenter de faire du relationnel (c'est même ce qu'on attend de lui en priorité) ou de repérer d'éventuelles activités spontanées.

À la fin de ce temps, les animateurs « petits » doivent lancer la journée, le plus souvent en rassemblant des enfants pour leur proposer des activités.

MIDI

La commission insiste pour que la règle du repas échelonné soit respectée. Il est également important que les petits ne mangent pas seuls : les 6-10 ans peuvent manger trop rapidement, trop peu, sans respecter l'équilibre alimentaire, et ils n'iront pas d'eux-mêmes s'occuper du nettoyage de la table ou de la vaisselle avant qu'un animateur les y ait initiés. « Manger seul » doit rester exceptionnel, et ne peut en aucun cas arriver avant que la confiance soit établie.

LE TEMPS CALME

La priorité du temps calme est de respecter le rythme des enfants qui en ont besoin. Beaucoup sont fatigués et ont besoin d'une sieste qu'ils ne réclament pas toujours. Toutefois, il existe d'autres alternatives, que nous laissons à la discrétion des animateurs : de nombreuses activités calmes sont possibles ! Le temps calme est un moment idéal pour discuter avec les enfants (la journée se passe-t-elle bien ? Comment ça se passe avec les copains ? De quoi as-tu envie?) et leur rappeler certaines règles si besoin.

DOUCHE

Le moment des douches varie selon les sessions : difficile de statuer dessus pour la commission. Les animateurs doivent s'assurer que la douche est prise correctement et régulièrement.

LE COUCHER

Le nombre d'animateurs qui assurent le coucher des petits doit être relativement important, afin de privilégier une individualisation des rapports animateur/enfant. C'est également le moment pour préparer la journée du lendemain. Les animateurs doivent s'assurer que les enfants restent calmes, qu'ils ne gênent pas le sommeil de leurs camarades, et accessoirement, qu'ils s'endorment ! Il est important qu'un animateur reste proche des chambres jusqu'à ce que la majorité des enfants s'endorme.